

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le calvaire des agents municipaux



La délégation de l'intersyndicale

Les agents municipaux de Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouessou ont exprimé, au cours d'une séance de travail, leurs difficultés au ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbicka, le 19 juillet. Ils accumulent des arriérés de salaires depuis plus de quatre ans. « Dans d'autres secteurs, à sept, huit mois de salaires impayés, les agents vont en grève. Mais nous avons attendu pendant quatre ans », a déploré le porte-parole de l'intersyndicale des agents des mairies, Gaston Bouyenga qui a salué par ailleurs l'esprit d'ouverture du nouveau ministre.

Page 3

LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le PCT-Brazzaville se projette vers 2022

Les membres de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de Brazzaville qui se sont réunis en session ordinaire, le 17 juillet, ont entre autres examiné le point portant sur les élections législatives et locales de l'année prochaine.

A cet effet, le secrétaire permanent chargé de l'organisation et de la vie du parti, Gabriel Ondongo les a exhortés



Les participants à la session

à plus de travail et d'ardeur afin de pouvoir réaliser de bons résultats au cours de

ces consultations électorales.

Page 2

TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

Le Congo et la Guinée Conakry pour un partage d'expériences



Les experts des deux pays Adiac

Au regard de l'essor du marché du mobile money sur le continent, les experts en matière de régulation des communications électroniques du Congo et de la Guinée Conakry entendent partager des expériences respectives pour renforcer

leur cadre réglementaire concernant les transactions électroniques. Réunis hier à Brazzaville, ils ont échangé sur les moyens et méthodes mis en place par le Congo pour mieux assurer la réglementation du segment mobile money.

Page 4

ENTREPRENEURIAT

Une feuille de route pour promouvoir les PME

Pour promouvoir un écosystème propice à l'émergence des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat, le ministère en charge de ce secteur vient d'adopter une feuille de route devant permettre la poursuite des objectifs cohérents en lien avec les enjeux des politiques de développement sectoriel. « A travers cette feuille de route, notre département qui est la première réponse institutionnelle aux problèmes des très petites, petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel a défini des condi-

tions d'élaboration des réformes structurelles et opérationnelles pour accroître l'apport de nos secteurs dans le processus du développement national », a indiqué Prince Bertrand Bahamboula, directeur de cabinet du ministre des PME.

Page 3

Éditorial

Remise en ordre

Page 2

ÉDITORIAL

Remise en ordre

Le regard attentif que nous portons quotidiennement sur l'actualité de notre pays confirme que la volonté affirmée des plus hautes autorités de l'Etat, à savoir le président de la République et le Premier ministre, de remettre en ordre la gouvernance publique se traduit dès à présent en actions concrètes. Et que, par conséquent, l'engagement pris par le Congo vis-à-vis de ses partenaires étrangers et des institutions internationales se traduira par une forte réduction de la dette publique, par une meilleure gestion des administrations, par un renforcement des services publics. Bref, par une réponse claire aux attentes que la société civile a exprimées tout au long de la campagne pour l'élection présidentielle.

Dans ce contexte très positif il est important, essentiel même, que les élus du peuple congolais – sénateurs, députés, conseillers départementaux et municipaux – assument pleinement, pour leur part, la tâche que leur ont confié les citoyens lors des différents scrutins : à savoir la collecte précise de ces attentes et leur remontée vers le pouvoir exécutif dont la mission principale est de bien gérer les affaires de l'Etat. Cette tâche est d'autant plus importante aujourd'hui, pour eux comme pour la société congolaise, que l'année 2022 sera marquée de grands scrutins nationaux et locaux qui permettront aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer à nouveau leur satisfaction ou leur déception.

Comme le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, l'a dit à plusieurs reprises depuis sa prise de fonctions il y a quatre mois, la veille civile, autrement dit l'observation de ce que l'Etat et ses administrations entreprennent pour améliorer la gouvernance publique est un devoir civique que chaque élu doit assumer. Un devoir d'autant plus important que les observateurs extérieurs de la scène congolaise en tireront sans tarder les conclusions qui elles-mêmes, si elles sont positives, accéléreront le processus d'appuis publics et privé internationaux dont notre pays tirera de grands et très réels avantages.

Chacun de nous, quelle que soit la place qu'il occupe au sein de la société congolaise doit avoir conscience que la partie qui se joue aujourd'hui sera décisive. Et que, de ce fait, jamais la mobilisation de la société civile au côté de l'Etat dans la remise en ordre de la gouvernance publique n'a été aussi essentielle.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le PCT- Brazzaville se projette vers 2022

Réuni en session ordinaire le 17 juillet, le conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) du département de Brazzaville a planché sur le projet du budget 2021 et la perspective des élections législatives et locales de 2022 ainsi que les sénatoriales de 2023.



Les participants à la session

La session s'est ouverte par la vérification des présences des délégations des comités d'arrondissements et du district de l'île Mbamou. Ouvrant les travaux, le secrétaire permanent, chef du département de l'organisation et de la mobilisation, Gabriel Ondongo, a rappelé aux participants l'importance de cette session qui va, a-t-il souligné, permettre au conseil fédéral de se doter des documents fondamentaux de travail. Gabriel Ondongo a exhorté les participants à inscrire dans le programme d'activités les perspectives des nouveaux défis des élections législatives et locales de 2022 et les sénatoriales de 2023. Il a également relevé l'importance du versement des cotisations statutaires et extrastatutaires pour construire un

budget fédéral qui sera l'expression du programme d'activités. C'est sur la base de ces orientations que les conseillers fédéraux ont examiné les dix points inscrits à l'ordre du jour de la session. Il s'agit, entre autres, du rapport d'activités du dernier trimestre de l'année 2020, de celui de l'élection présidentielle de mars 2021, de la présentation du rapport circonstancié des activités du conseil fédéral de janvier à juin 2021, du rapport de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation, de l'adoption du projet du budget de l'année 2021. Concernant les élections législatives et locales de 2022 ainsi que les sénatoriales de 2023, le conseil fédéral a exhorté les comités d'arrondissements à se mobiliser afin de bien aborder ces échéances.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le calvaire des agents municipaux

L'intersyndicale des mairies de Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso a informé le 19 juillet à Brazzaville, le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, du calvaire que les agents municipaux de ces quatre entités administratives traverse depuis plus de quatre ans.

Avec respectivement 52, 51 et 46 mois d'arriérés de salaires, les mairies de Ouesso, dans la Sangha, Mossendjo et Dolisie, dans le Niari, Nkayi, dans la Bouenza, sont en grève depuis le 9 juillet dernier. Selon les membres de la délégation, conduite par le président de l'intersyndicale, Antoine Kodila, c'est le manque de dialogue avec la tutelle qui a conduit à l'arrêt du travail dans les quatre mairies.

« Dans d'autres secteurs, à sept, huit mois d'arriérés de salaires, les gens vont en grève mais nous avons attendu pendant quatre ans, sans répondre », a déploré le porte-parole de l'intersyndicale, Gaston Bouyanga, saluant l'esprit d'ouverture du nouveau ministre.

Annonçant la poursuite de la grève, il a expliqué que le ministre a promis descendre sur le terrain pour toucher du doigt la réalité et entamer les discussions avec les concernés. Etablissement à budget de transfert comme le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et l'Université Marien-Ngouabi, ces quatre



Guy Georges Mbacka s'entretenant avec la délégation de l'intersyndicale Adiac

collectivités ne reçoivent plus de financements de l'Etat depuis des années.

« Au niveau des collectivités locales dans lesquelles nous nous

trouvons, il est impossible que les salaires soient supportés par les ressources propres à nos mairies. Hier, nous avions un budget de transfert pour

lequel le CHU, l'Université Marien-Ngouabi et d'autres secteurs étaient alimentés. Ailleurs on donne, mais au niveau des collectivités locales

rien ne se fait. C'est pour cela qu'il y a plusieurs salaires impayés dans ces différentes mairies », a poursuivi Gaston Bouyanga.

Après plus d'une semaine de grève, les travailleurs de ces mairies veulent reprendre le service à condition que le gouvernement puisse apporter une solution définitive à leur situation. « Nous n'avons jamais voulu la grève, notre souci c'est le travail. Les travailleurs nous ont demandé de dire aux autorités qu'ils veulent travailler. Nous avons travaillé pendant quatre ans sans salaires, nous voulons adhérer à la vision du chef de l'Etat qui prône du dialogue social. Que le gouvernement entende notre cri de cœur », a-t-il plaidé, estimant que Guy Georges Mbacka pourrait être une solution pour relever les collectivités locales. « Tel qu'il est en train de s'exprimer, certainement avec un peu d'efforts nous n'allons plus connaître autant de mois de salaires impayés », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR DES PME

La tutelle adopte une feuille de route

La feuille de route adoptée le 17 juillet à Brazzaville par le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et du Secteur informel, au terme d'un séminaire de trois jours, permettra de définir des stratégies d'instauration d'un nouveau management public dans toutes ses administrations.

Cette feuille de route vise, entre autres, à garantir l'efficacité et la pérennité des organisations, l'harmonisation des interventions, la conformité des services aux besoins des usagers et la protection des intérêts de l'Etat. « Un tel management permettra à toutes les entités du département de poursuivre des objectifs cohérents avec les enjeux des politiques de développement sectoriel », a déclaré Prince Bertrand Bahamboula, directeur de cabinet du ministre des PME.

En outre, ladite feuille de route propose également des stratégies de promotion d'un écosystème propice à l'émergence des secteurs des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat vigoureux et capable de participer effectivement aux efforts de diversification de l'économie engagés par le gouvernement.

« A travers cette feuille de route, notre département qui est la première ré-



Les participants posant à la clôture du séminaire DR

ponse institutionnelle aux problèmes des très petites, petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel a défini des conditions d'élabora-

tion des réformes structurelles et opérationnelles permettant d'accroître l'apport de nos secteurs dans le processus du développement national », a fait savoir

Prince Bertrand Bahamboula. Par ailleurs, Prince Bertrand Bahamboula a rappelé que les secteurs sous tutelle du département des PME fonctionnent au travers des ac-

tivités d'un ensemble d'acteurs très hétéroclites aussi bien du point de vue des buts poursuivis, que de leurs natures juridiques et de leurs tailles. Selon lui, le pilotage de ces secteurs exige l'harmonisation des réponses aux attentes aussi nombreuses et variées en un tout cohérent, afin de permettre aux politiques sectorielles de produire une croissance soutenue et inclusive.

Reconnaissant les potentialités de ce secteur, Ida Maria lafleur Massamba, directrice générale du secteur informel, s'est réjoui de la tenue de ce séminaire qui permettra de mutualiser les efforts avec la tutelle en vue de développer les activités dudit secteur et les rendre pérennes.

Notons que durant ces trois jours de séminaire d'orientation stratégique, les agents et cadres ont échangé sur les forces et faiblesses des systèmes de gestion sectoriels.

Gloria Imelda Lossele

« A travers cette feuille de route, notre département qui est la première réponse institutionnelle aux problèmes des très petites, petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel a défini des conditions d'élaboration des réformes structurelles et opérationnelles permettant d'accroître l'apport de nos secteurs dans le processus du développement national »,



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET PRESELECTION DES ENTREPRISES

L'Ecole Française Saint-Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer les conditions et la capacité d'accueil pour l'ensemble de ses élèves.

Pour cet objectif l'APEESE se propose :

- De construire de nouveaux bâtiments, R+ 1 et de plain-pied, pour une surface utile de construction neuve de 2115 m²,
- De restructurer, améliorer, réhabiliter des bâtiments et structures existantes,
- De réaménager les VRD, espaces verts et aires de jeux,
- De compléter la clôture du site de l'école et d'en compléter ou d'en aménager les accès existants,
- De fournir le matériel et mobilier prescrits.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement installées en République du Congo et en règle avec l'administration.

Type de soumission : LA SOUMISSION SE FERA EN DEUX PHASES

AA/ SOUMISSION TRAVAUX NEUFS LANCEE LE 28 AOUT 2021

- Concerne :
- Bâtiments neufs
- VRD
- Assainissement
- Clôture et accès

BB/ SOUMISSION REHABILITATION LANCEE LE 20 SEPTEMBRE 2021

- Concerne
- Réhabilitation bâtiments existants (TCE)
- Divers travaux d'aménagement
- Divers travaux de confort

La soumission de chaque participant sera globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots et fournitures pour chaque soumission. Le délai de soumission sera de 40 jours pour la soumission TRAVAUX NEUFS ET TRAVAUX DE REHABILITATION.

Origine des fonds : Fonds APEESE

Présélection : Une présélection des Entreprises à soumissionner sera faite par l'APEESE, ou son représentant dûment accrédité, sur les critères suivant :

NB : SEULES LES ENTREPRISES PRESELECTIONNEES SERONT ADMISES A SOUMISSIONNER POUR LES DEUX PHASES

- Remise des pièces administratives :

Lettre d'intention de soumissionner comportant : Nom de l'entreprise, adresse de correspondance, titre du signataire,

n° de téléphone, adresse électronique (mail)

Justifications de l'installation en République du Congo

- Nom et adresse légale en République du Congo
- Immatriculation au registre du Commerce et des Métiers
- Certificat de non faillite à la date de la soumission
- Immatriculation à la CNSS et certificat d'acquittement des cotisations
- Présentation du Quitus de l'administration fiscale, à la date de la présente présélection soit, juin 2021.
- Présentation de ou des assurances contractées par l'Entreprise

-Document justifiant de la Capacité à effectuer les travaux : contrat de travaux effectué en République du Congo, dans les cinq ans dernières années, d'un montant égal ou supérieur à 4.000.000 d'euros (quatre millions) ou l'équivalent en une autre monnaie (documents signés par un ou des maîtres d'ouvrages).

-La liste du matériel qui pourra être mis en place pour ces ouvrages.

-La liste du personnel (non nominatif), ses fonctions et ses compétences, que vous envisagez de mettre en activité sur le chantier.

-L'attestation de la possibilité de mettre en place une caution pour soumission de 20.000.000 XAF (vingt millions) (accord de principe par attestation bancaire ou accord pour caution personnelle justifiée) en faveur de l'APEESE.

-Le coût du dossier d'appel d'offres sera de 300.000 XAF (trois cent mille) pour la phase AA et de 150.000 XAF (cent cinquante mille) pour la phase BB non remboursables après acquisition du dossier d'appel d'offres.

-Ces versements resteront acquis à l'APEESE, même pour une non réponse à l'appel d'offres.

Remise des documents :

L'APEESE invite toutes les Entreprises intéressées par cet appel d'offres, à remettre le 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 précises, une lettre d'intention de soumission, accompagnée des pièces et documents requis pour la présélection.

La lettre d'intention et les dossiers seront à remettre sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint-Exupéry de Brazzaville avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention :

INTENTION DE SOUMISSION ET DE PRE-SELECTION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE SAINT EXUPERY BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO. (Sans cachet ou signes distinctifs)

La présidente de l'APEESE
Mme Peggy AGNONGONDZE

TRIBUNE LIBRE

Anti-valeurs

Dans un monde moderne, dire merci à quelqu'un c'est faire preuve de gratitude après avoir reçu de lui un service. Dire merci c'est également être capable d'admettre que l'on a parfois besoin de l'aide d'autrui. Il est donc essentiel de dire merci pour améliorer les rapports avec les autres et ainsi, avancer dans la vie en société.

Cependant, de nos jours, cette formule de politesse usée en reconnaissance pour service rendu, sonne désormais comme une insulte aux yeux de la plupart des agents des administrations congolaises. Autant dire que nos comportements changent et c'est dans l'ordre normal des choses. Mais, là où le bât blesse, c'est quand ce changement devient pour le moins négatif. C'est à peu près l'image que renvoie maintenant notre société de l'expression « merci ». Il n'est pas rare de s'entendre répondre : « merci ! ça ne se mange pas ». Pourtant, la norme sociale fait presque obligation à chacun de se conformer à cette formule qui est consécutive au service rendu. Il est non seulement un acte de politesse, mais aussi de la reconnaissance vis-à-vis de celui qui vous a aidé.

Disons que depuis la nuit des temps, l'usage du terme merci nous renvoie à un fait agréable nous comblant de satisfaction morale. Celui qui dit merci ne s'appauvrit pas, alors que celui qui le reçoit se sent réconforté. Et pour le dire, le mot surgit et se prononce spontanément. C'est de cette manière qu'ont été régies nos sociétés dans ce domaine.

Malheureusement, nos pratiques sociales tendent de plus en plus à galvauder l'usage de cette civilité élémentaire. Les remerciements sont devenus une exigence à laquelle tout usager devrait se soumettre avant même que le service ne lui soit rendu.

A-t-on besoin d'un texte administratif pour faire avancer son dossier de pension de retraite ou avoir des soins de santé de qualité dans des hôpitaux ? Alors, il vous faut «remercier» avant. Autant dire qu'il s'est produit une espèce de conversion du terme merci en espèces sonnantes et trébuchantes. Le constat est notoire et il est observé partout dans les administrations, notamment. De fil en aiguille, et au nom des remerciements anticipés, les diplômes et les passages en classes supérieures dans les établissements scolaires et universitaires se monnaient.

Or, il y a dans nos administrations publiques ou privées des hommes et des femmes commis au service des usagers. Ils sont payés mensuellement pour l'accomplissement de cette mission. Ainsi, ils sont au contact quotidiennement de plusieurs personnes qui attendent qu'ils leur donnent satisfaction en rapport avec les besoins qu'ils expriment. Mais hélas ! Les demandeurs des services, bien que légaux, sont tenus à la merci des administratifs pour le moindre service, quelle qu'en soit l'urgence signalée.

Remercier les administratifs après le service qu'ils leur auront rendu n'est pas un acte que les usagers ne savent pas poser. Bien au contraire ! En toute conscience, ils peuvent le faire, quelquefois en nature ou en espèces. Le mal réside dans le fait que ceux qui sont appelés à rendre ces services gracieusement réclament des usagers de l'argent, en guise de contrepartie pour compenser le service attendu.

Cette pratique illogique dans nos administrations convainc les usagers du sentiment que le moindre service rendu dans les administrations congolaises n'est gratuit. C'est le nouveau sens que notre société semble visiblement donner à l'expression merci. Ce comportement, presque normal, a longtemps pris corps et s'est installé durablement dans notre société. Ces valeurs rétrogrades auront encore de beaux jours devant elles si les mesures ne sont pas prises.

Valentin Oka

TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

Partage d'expériences entre les experts congolais et guinéens

Une délégation des cadres de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications de la Guinée Conakry (ARPT) séjourne à Brazzaville, en vue de s'inspirer du modèle congolais en matière de régulation de mobile money ou "mobile banking".



La photo de famille Adiac

Le marché de mobile money est en plein essor sur le continent africain, à l'instar de la République du Congo et de la Guinée Conakry. Les autorités guinéennes veulent renforcer le cadre réglementaire des transactions électroniques dans leur pays, en s'appuyant sur l'expérience du marché congolais régulé grâce à une loi de 2019. D'où les échanges, le 19 juillet, entre les cadres de l'ARPT et leurs homologues de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). L'objectif de cette mission benchmark, expliquent les deux parties, est d'analyser les performances du régulateur congolais en matière de transactions financières, ainsi qu'en matière de contrôle des terminaux et Data. Les experts des deux pays vont également échanger sur les moyens et méthodes mis en exergue par le Congo pour

assurer la réglementation du segment mobile money.

« La réglementation des transactions électroniques est un segment nouveau dans le cadre de la régulation en Guinée ; la loi en vigueur traite exclusivement de la réglementation des postes et télécommunications. En raison de l'essor des activités de mobile money et de l'absence d'un cadre réglementaire du secteur dans notre pays, le gouvernement guinéen nous a confié la mission de réguler l'ensemble des transactions électroniques », a indiqué Kamara Kaba, directeur de la réglementation des transactions électroniques de l'ARPT.

Il a fait savoir que les réformes en Guinée sont avancées, puisqu'un décret a déjà été signé depuis mars dernier fixant les règles applicables à l'ensemble des opérations financières, de même que de nouvelles

missions et attributions qui sont confiées à l'ARPT. Un plan opérationnel a été élaboré prenant en compte tous les acteurs, pour mieux encadrer leurs activités, les risques existants et le rapport entre les opérateurs et l'administration publique.

Notons qu'outre le secteur de mobile money, les deux régulateurs vont signer un accord de partenariat qui porte, par exemple, sur la gestion des homologations, la lutte contre la fraude, l'impact sur les banques commerciales... « Pendant ces trois jours, nous aborderons les aspects liés à la gestion de la réglementation des transactions électroniques, d'une part, et les aspects techniques et opérationnels, d'autre part, avec l'équipe de la fintech », a précisé Célestin Endoke, directeur des affaires juridiques à l'ARPCE.

Fiacre Kombo

JOURNÉE NATIONALE DES AET

La 12^e édition placée sous le signe de la rencontre fraternelle

Dans le cadre de la 12^e édition de la journée nationale des Anciens enfants de troupe (AET) du Congo, une cérémonie a été organisée le 16 juillet à la stèle éponyme à Brazzaville, sous la direction de Rémy Ayayos-Ikouna, président de l'association des AET.

Dans son mot de circonstance, Rémy Ayayos-Ikouna a salué la présence de tous et a rendu hommage aux AET qui ont déjà quitté ce monde. Il a appelé tous les AET à l'unité et à la fraternité. « Dans le cadre des festivités, il a rassuré les participants à honorer leurs engagements de soutien au fonctionnement de leur prestigieuse institution », a-t-il conclu.

Pour la petite histoire, nous sommes en 2007, l'école général Leclerc (EM-PGL), créée en octobre 1946, célèbre le soixantième anniversaire de son ouverture officielle. Face à cet événement, les attentes des anciens enfants de troupe

sont nombreuses, notamment en ce qui concerne la relance des activités de l'association et la restructuration de ses organes.

Trois ans plus tard, en 2010, c'est la célébration du centenaire de l'association des AET de France, première association des AET, créée en 1910. Hasard de calendrier, l'année 2010 est aussi celle de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de la République du Congo.

Soucieux d'une part de mieux servir la nation et d'autre part de perpétuer les traditions et contribuer à la requête de leur véritable identité, les AET du

Congo organisent un congrès national du 17 au 18 avril 2010, dans la salle de conférences du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, à Brazzaville. Deux jours durant, les AET prennent langue avec leur passé commun et entendent l'avenir de leur association dans l'unité retrouvée.

A l'issue de ces assises, il est décidé de faire de la date du 16 juillet de chaque année la journée commémorative de l'AET. En effet, c'est le 16 juillet 1957 que sortit de l'EMPGL la toute première promotion des anciens enfants de troupe. Baptisée « Koufra », cette promotion de 15 membres ne comprendra, en pratique, que 13 élèves, les matricules 12 et 13 n'ayant jamais été attribués. « Koufra » comptera sept Tchadiens, cinq Centrafricains (dont Félix Malloum, qui deviendra chef d'Etat de la RCA), et un Congolais, Gaston Kapagole, matricule 10. C'est aussi le 16 juillet de l'année 1996, qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'EMPGL, que seront inaugurés la stèle du Général Leclerc, le monument des AET et la rue éponyme, allant du rond-point du CEG Nganga-Edouard au boulevard des Armées.

Guillaume Ondze



Rémy Ayayos-Ikouna, président de l'association des AET

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des axes pour rénover la recherche scientifique

Aux responsables des structures sous tutelle, la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, a annoncé les axes de travail visant à redonner à la recherche scientifique et à l'innovation technologique leurs lettres de noblesse, afin que les deux secteurs jouent pleinement leur partition à la réalisation du Plan national de développement.

Pour Edith Delphine Emmanuel, il faut donner à la recherche scientifique la place qui lui revient dans le processus du développement du pays. « *D'où vient-il que la recherche scientifique n'intéresse personne ?* », s'est-elle interrogée, s'adressant aux directeurs des instituts de recherche et autres acteurs du domaine. La problématique posée par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique découle, en effet, d'un constat : le déficit de chercheurs dans plusieurs domaines, comme la foresterie... « *N'eut été l'Université Marien-Ngouabi, nous n'aurions pas l'expertise nécessaire pour animer nos instituts de recherche* », a-t-elle



La ministre échangeant avec la communauté des chercheurs

fait savoir. Ainsi, elle a énuméré les axes de travail pour redonner goût à la recherche scientifique. Il s'agira de susciter les vocations pour combler le vide des chercheurs qui sont aujourd'hui à la retraite. Dans ce sens, la ministre Edith Delphine Emmanuel a évoqué la possibilité d'organiser les activités d'orientation et de sensibilisation dès le lycée pour montrer l'importance et les opportunités que présentent les métiers de la recherche. Par ailleurs, la planification de la formation est prévue, car il n'est pas question de former pour former. La ministre a également évoqué l'élaboration d'une politique de la recherche scientifique et de l'innovation technologique qui

servira de boussole. Mais avant la mise en œuvre de ladite politique, elle sera soumise à la communauté des chercheurs pour validation. Il sera aussi question d'établir une cohérence des actions de recherche et de l'innovation technologique au niveau de tous les Instituts, afin de ne pas avoir des initiatives éparses. « *C'est pour cela que nous avons mis en place un organe chargé de suivre, de coordonner, d'orienter les activités des instituts de recherche. Nous devons tous ensemble, réfléchir pour créer des conditions idoines pour la réalisation d'une recherche scientifique appliquée dans notre pays* », a déclaré Edith Delphine Emmanuel.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

Droits et insertion sociale des veuves au cœur du projet « Veuves et Avenir »

Trente-sept veuves de Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville, ont été sensibilisées, le 15 juillet, aux questions de droits et d'insertion sociale par l'ONG Elite Women's Club (EWC), à travers son projet « Veuves et Avenir ».

Les échanges interactifs entre les veuves et les orateurs de l'ONG Elite Women's Club ont porté sur le bannissement des concepts : fragilité, dépendance, perte d'autonomie, exclusion et précarité. Pour ces veuves, ces concepts ont été choisis parce que l'EWC tient aux changements des mentalités et à les inciter à l'entrepreneuriat.

« *Ce projet promeut et popu-*

dente de l'EWC.

Le projet « Veuves et Avenir » avait démarré ses activités le 31 mars dernier pour une durée de cinq ans. La sensibilisation des veuves dans les quartiers de Talangaï s'inscrit dans sa phase continue qui s'étendra sur plusieurs autres phases : les ateliers de réflexion, les assises communales, les galas de charité et les classes entrepreneu-

au sein de l'EWC.

Pour améliorer la situation des veuves et contribuer à leur revalorisation, les orateurs de l'ONG Elite Women's Club sollicitent l'implication de toutes les couches sociales.

« *En tant que femme, fille, épouse, nous voyons comment nos mamans peinent et sont humiliées au quotidien. Nous nous projetons et comprenons que si nous ne faisons rien aujourd'hui, nous nous retrouverons dans leur cas demain. Ce sont des personnes qui font partie de notre société et qui ont les mêmes droits que tous les citoyens de cette nation. Les violences dont elles sont victimes doivent cesser et surtout être dénoncées et leurs auteurs doivent être punis. Une veuve d'aujourd'hui peut devenir première dame de demain ou présidente de demain...* », a commenté la présidente de l'EWC.

L'ONG Elite Women's Club encourage les veuves à dénoncer les rites rétrogrades et une tradition antisociale. Signalons qu'au milieu des veuves, le projet « Veuves et Avenir » valorise plus les valeurs vivantes comme le respect, l'acceptation, la considération, l'appréciation, l'accueil, l'ouverture, l'entraide, la réciprocité, la solidarité, l'écoute, la bienveillance, l'empathie, la fraternité, l'affection et l'amour envers d'autres êtres humains.

Fortuné Ibara



Séance de sensibilisation des veuves par l'ONG Elite Women's Club/Adiac

larise les droits des veuves et des orphelins en République du Congo. Il accompagne les veuves et les orphelins en situation de précarité vers une meilleure autonomie, qui consiste pour la plupart à renforcer leurs activités commerciales existantes : un lancement d'activités entrepreneuriales pour certaines et pour d'autres la formation. Enfin, pour une minorité, une insertion professionnelle pour celles qui ont déjà un métier et une expérience professionnelle », a expliqué Splendide Lendongo, prési-

riales, c'est-à-dire l'accompagnement matériel en faveur de ces femmes.

En organisant plusieurs activités de terrain, l'ONG Elite Women's Club veut inciter surtout les partenaires au développement et les autorités du pays à œuvrer davantage sur les questions de droits et d'insertion sociale des veuves. « *L'occasion pour nous d'unir nos forces avec les pouvoirs publics pour qu'ils tournent leur regard vers cette couche de notre société délaissée* », explique Nature Emmanuelle Mandzila, secrétaire chargée de la trésorerie

COVID-19

Marc-Aurèle Ganao encourage les jeunes à se faire vacciner

A l'initiative du député siégeant de la première circonscription électorale de Djambala, Marc-Aurèle Ganao, des jeunes Brazzavillois, en majorité originaires du chef-lieu du département des Plateaux, se sont fait vacciner le 16 juillet à la clinique de la Garde républicaine (GR).



Les jeunes suivant les explications des médecins/Adiac

Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 en mars dernier, nombreux sont des Congolais qui hésitent encore à adhérer à cette opération malgré les assurances des autorités. En effet, si pour prétendre avoir l'immunité collective il faut vacciner au moins 60% de la population, actuellement au Congo, il est encore loin d'atteindre ce pourcentage.

Conscient de cette situation, le député Marc-Aurèle Ganao a invité la population congolaise à se faire vacciner pour mieux se protéger contre cet ennemi redoutable. « *Le seul remède que nous avons aujourd'hui c'est la vaccination et la démarche que vous prenez ce jour est très importante. Vous devez être des ambassadeurs de la vaccination dans vos quartiers, vos ménages, au travail et partout où vous irez. L'objectif est que chacun de vous puisse convaincre une, deux, trois à dix personnes à venir se faire vacciner* », a-t-il exhorté.

Justifiant son initiative, il a rappelé que cette action s'inscrivait dans le cadre de son devoir de citoyen et de parlementaire. Elle visait à donner un coup de pouce à la vulgarisation de la campagne de vaccination qui peine à prendre de l'envergure. « *Nous avons pensé qu'il était de bon aloi que nous puissions également contribuer, à notre manière, à vulgariser de plus belle cette campagne, c'est pourquoi nous avons sélectionné un échantillon de citoyens que nous avons conviés à venir non seulement se faire vacciner, mais aussi prendre de plus amples informations sur la viabilité du vaccin et l'importance de celui-ci dans la lutte contre cette pandémie* », a poursuivi le député de Djambala I qui entend poursuivre cette action dans sa circonscription électorale.

Cette initiative a été positivement appréciée par le directeur de la clinique de la GR, le médecin colonel Gilbert Aristide Nianga. Le spécialiste et chercheur de premier degré en hygiène et épidémiologie, a, entre autres, sensibilisé les jeunes à la viabilité du vaccin contre la Covid-19.

Parfait Wilfried Douniama

EMPLOI ET FORMATION DES JEUNES

AFD et BIT apportent leur soutien au Congo

Le gouvernement congolais a reçu le soutien de l'Agence française de développement (AFD) et du Bureau international du travail (BIT) pour relever le défi de la politique de l'emploi et la formation des jeunes.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi et l'ambassadeur de France au Congo ont procédé, le 19 juillet, au lancement du projet d'accompagnement et de renforcement des capacités pour améliorer la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques emploi-formation des jeunes (ARPEJ).

Ce projet, dont l'objectif est de renforcer les capacités nationales en matière de politique d'emploi et de formation au travers une facilité financière, est mis en œuvre dans 12 pays d'Afrique par l'Agence française de développement (AFD), le Bureau international du travail (BIT) et son centre international de formation.

A travers le financement d'un appui technique, il permettra de développer un ensemble d'outils d'analyse, de pilotage et de dialogue visant à



Des participants Adiac

améliorer durablement les impacts des politiques d'emploi et de la formation au Congo. Une communauté de pratique sera également constituée entre les différents pays impliqués afin de faciliter la coopération sud-sud et l'apprentissage entre les pairs.

Pendant deux jours, les équipes

des différents ministères impliqués, la société civile, les partenaires sociaux et internationaux vont faire un état de lieux et valider une feuille de route pour la suite du projet. Le lancement du projet, a précisé le diplomate français, marque un nouveau temps fort entre le Congo et la France autour

de leur partenariat renforcé dans le domaine de la formation des jeunes et de l'emploi. Il s'inscrit, selon lui, dans le cadre des orientations prioritaires de la France aux côtés de la jeunesse africaine.

D'après lui, 30 millions d'euros, soit près de 20 milliards de francs CFA, ont été actuellement engagés par la France au Congo pour renforcer les qualifications professionnelles des jeunes et la compétitivité des entreprises. « Offrir à la jeunesse congolaise qui est l'avenir du pays l'opportunité de se former et de s'insérer dans le monde

du travail est une priorité majeure de l'action de la France. Plusieurs financements récents et importants sont ainsi mis en place dans cette perspective au travers de l'Agence française de développement », a précisé François Barateau.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a salué la tenue de ce premier atelier du projet qui se tient au moment où le gouvernement s'attelle à élaborer un nouveau plan national de développement suivant les lignes directrices édictées par le programme de société du président de la République, dans lequel la formation qualifiante et l'emploi des jeunes sont au centre de ses préoccupations. « Le gouvernement est fortement résolu à mettre en place un cadre unique d'intervention pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers en République du Congo dans le domaine de la formation qualifiante et de l'emploi », a rappelé Hugues Ngouélondélé.

Notons que le BIT a été représenté par Naceur Chraïti, coordonnateur du projet ARPEJ.

James Golden Eloué

GENRE

« L'atelier vacances » prône la prise de conscience des filles

Prélude à la tenue en janvier prochain de la quinzième édition de l'initiative « Les premiers des meilleurs », la Fondation Jeunesse éducation et développement (JED) que dirige Esther Ahissou Gayama a lancé, le 19 juillet à Brazzaville, un atelier d'encadrement et d'orientation des jeunes filles de Brazzaville dénommé « Atelier vacances ».



Une vue des filles participantes à l'atelier vacances Adiac

Au total, trente jeunes filles réparties en deux vagues de quinze, participeront du 19 au 31 juillet pour la première et du 02 au 14 août pour la seconde aux différentes sessions d'échanges, de formation et d'orientation sur certaines questions liées à la vie en société en général et au Congo, en particulier.

Ces apprenantes venues des écoles publiques de Brazzaville vont partager, avec les acteurs de la vie politique, culturelle et éducative du Congo, les points sur le patriotisme, l'histoire du Congo, la vie en famille, la sexualité, l'orientation professionnelle, la discrimination, le tourisme, le vivre-ensemble

ainsi que la place de l'agro-pastorale dans le développement d'une nation.

Les principales concernées, qui participent pour la première fois à une telle initiative, ont souhaité qu'elle se pérennise et s'ouvre à d'autres localités du pays. « J'ai beaucoup apprécié l'initiative de Mme Gayama à travers sa fondation. Je suis ici pour découvrir comment vivre comme fille et future femme. Nous devons être capables de contribuer au développement de notre société, car chacune de nous joue un rôle dans celle-ci », a assuré Destinée Bakatoula, une participante de 15 ans.

Pour sa part, la présidente de la

fondation JED, Esther Ahissou Gayama, estime que cet atelier va accompagner les efforts visant à protéger et encadrer les jeunes filles. « La majorité d'entre elles sont âgées de 15 à 16 ans. Nous savons qu'elles sont souvent exposées à plusieurs difficultés quotidiennes. Les filles sont souvent intelligentes, mais la plupart abandonnent les études très tôt à cause de plusieurs préjugés », a-t-elle signifié.

Dans le cadre de ces ateliers, les apprenantes bénéficieront des moments de visites guidées dans des fermes agricoles et des sites touristiques de Brazzaville et ses environs.

Rude Ngoma

SANTÉ/COVID-19

23 millions d'enfants n'ont pas eu leurs vaccins de base en 2020

Quelque 3,7 millions d'enfants supplémentaires n'ont pas reçu de vaccins de base en 2020 par rapport à l'année précédente, selon les données de l'OMS et de l'Unicef.

Le rapport conjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), vise à quantifier les perturbations des services de santé causées par la pandémie de Covid-19. Au total, 23 millions d'enfants ont raté certains de leurs vaccins en 2020, alors que 17 millions n'ont pas été vaccinés du tout. « Même si les pays réclament à grands cris de mettre la main sur les vaccins Covid-19, nous avons reculé sur d'autres vaccinations, laissant les enfants exposés à des maladies dévastatrices mais évitables comme la rougeole, la polio ou la méningite », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Ajoutant: « La multiplication des flambées épidémiques serait catastrophique pour les communautés et les systèmes de santé qui luttent déjà contre la Covid-19. Il n'en est que plus urgent d'investir dans la vaccination des enfants et de veiller à ce que chaque enfant en bénéficie ».

Parmi les régions où les vaccinations ont diminué, l'OMS cite l'Asie du Sud-Est et la Méditerranée orientale. C'est le cas de l'Inde, qui a enregistré une augmentation de 117% du nombre d'enfants ne recevant pas de premières doses du vaccin combiné diphtérie-tétanos-coqueluche et le Pakistan une augmentation de 71%. Les données ont montré également une part croissante d'enfants non vaccinés dans les pays à revenu intermédiaire et ont constaté une diminution de la vaccination dans les Amériques, alimentée par le manque de financements, la désinformation sur les vaccins et l'instabilité, selon le rapport.

« La pandémie a frappé à un moment où le monde perdait déjà du terrain sur la vaccination des enfants contre les maladies infantiles évitables, ce qui comprenait une augmentation des épidémies de rougeole ces dernières années », a déclaré la directrice exécutive de l'Unicef, Henrietta Fore. Les taux de vaccination des enfants contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole et la polio stagnaient déjà à 86 % depuis plusieurs années avant la pandémie. « La distribution équitable des vaccins contre la Covid-19 est au cœur des préoccupations de tous, mais nous ne devons pas oublier que la distribution des vaccins a toujours manqué d'équité, même si cela ne doit pas être une fatalité », a expliqué Henrietta Fore.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Mme Monique Pongault, fille du feu chef de canton Ngankieno François a la très grande tristesse d'annoncer à la famille, amis et connaissances, le décès de son frère M.Nga-Nko Nzoutani Joseph « Kennedy », 6^e Vassal du Royaume Téké et président du village Dieu-le-veut, survenu le dimanche 16 juillet 2021. En attendant la date des obsèques, les cérémonies traditionnelles et funéraires se déroulent dès à présent à son domicile au village Dieu-le-veut.



DISPONIBLE

EN FRANCE	EN AFRIQUE
 #449	LES BOUQUETS CANAL 334

DIRECT

- (+242) 06 600 92 99
- direction.cdirect@gmail.com
- +337 51 11 81 34
- CDIRECT OFFICIEL
- CDIRECT.TV

LE CONGO VU DU MONDE, LE MONDE VU DU CONGO

UNE SERIE **CANAL+** ORIGINAL

LE CRIME NE DORT PAS,
LA JUSTICE NON PLUS



CRIME **ET** JUSTICE

NAIROBI

DES LE 19 JUILLET
SEULEMENT SUR

CANAL+



NÉCROLOGIE

Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, et enfants, Albertine Tsikabaka, Antoinette Moundélé, les enfants Ganga, la famille Batsala, Rose-Marie, Jean, Faustin Moundélé, les enfants Loango, Panelie Ngombo, Francia Ekama annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur soeur, mère et fille Nelly Edwige Ganga, se présente comme suit :
 -9h00 : levée de corps à la morgue de Blanche Gomes ;
 -9h30 : recueillement sur place ;
 -12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
 -15h00 : retour et fin de cérémonie.



La grande famille «Ngandou ya Kouaka» et les enfants Boloko, M'vouama, N'Zoulani, Moumpala et Filankembo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Moumpala René, survenu le mercredi 14 juillet 2021 à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°79, avenue Florent Ntsiba quartier Mpaka 120 vers l'école primaire Marien-Ngouabi. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Spai Ngakosso et la famille Ngakosso ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur enfant, Jeancy Valère Ngama Ngakosso, survenu le 4 juillet 2021 à Pointe-Noire. la veillée mortuaire se tient au quartier Kouinkou en face de l'église Armée du salut. Les obsèques sont prévues le vendredi 16 juillet 2021 au cimetière privé de vindoulou.



La grande famille de l'Unité territorial d'intervention du commandement territorial des forces de police de Brazzaville, à la profonde douleur d'informer les amis et connaissances du décès de leur collègue, l'adjudant de police Gassongo Sandet Effimagnoro, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au, n°77, rue Mpassa-quartier Ngamakosso (rfce : arrêt école). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

es Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso
meuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MOUVEMENT DES PNA

Ramtane Lamamra : «La reprise du conflit armé, entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario, mérite une plus grande attention de la communauté internationale»

Selon le chef de la diplomatie algérienne, il est nécessaire pour tous les Etats membres de réaffirmer leur attachement aux idéaux et principes du mouvement. Il a appelé à une grande attention aux conflits armés, entre le Maroc et le Front Polisario.

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, déclarait ainsi, lors de la conférence ministérielle du mouvement des Pays non-alignés (PNA), présidée par la République d'Azerbaïdjan. Cette rencontre intervient en cette année de célébration du 60e anniversaire de la création du mouvement des PNA sur le thème « le Mouvement des non-alignés au centre des efforts multilatéraux pour répondre aux défis mondiaux ».

Ramtane Lamamra a souligné la nécessité pour tous les Etats membres du mouvement de réaffirmer leur attachement aux idéaux et aux principes de celui-ci. Il a rendu « un hommage bien mérité à tous les pères fondateurs dudit mouvement, y compris les dirigeants du mouvement de libération nationale algérien et du gouvernement provisoire de la République algérienne ».

Le chef de la diplomatie algérienne est également intervenu sur la crise sanitaire déclenchée

par la pandémie de Covid-19 et sur d'autres défis à caractère transnational, notamment le phénomène du terrorisme, le crime organisé, les conflits armés et les changements climatiques. Il s'est montré favorable à « la promotion de la coopération internationale et le renforcement du système multilatéral, dans le respect des objectifs et principes de la Charte des Nations unies ». Dans ce cadre, il a confirmé que l'Algérie « continuera à promouvoir les valeurs du multilatéralisme dans tous ses efforts visant à faire avancer des solutions politiques et pacifiques aux crises dans son voisinage et au-delà, ainsi que dans ses nombreuses initiatives ayant pour objectif de stimuler l'intégration économique régionale et continentale ».

Ramtane Lamamra a aussi rappelé « le soutien constant apporté par le mouvement des PNA depuis sa création aux causes justes de la décolonisation à travers le monde, en soulignant la nécessité pour celui-ci de demeurer

solidaire avec les peuples palestiniens et sahraoui ».

Au sujet du Sahara occidental, il a indiqué que « la reprise du conflit armé, entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario, mérite une plus grande attention de la communauté internationale », appelant le secrétaire général de l'ONU à « accélérer la nomination de son envoyé personnel et à lancer un processus politique crédible entre les deux parties au conflit, dans le but de parvenir à une solution politique juste et durable qui assurera l'autodétermination du peuple de la République sahraouie, membre fondateur de l'Union africaine ». La conférence des Pays non-alignés s'est conclue par l'adoption d'une déclaration politique, et « la validité de l'ensemble des principes fondateurs du Mouvement, ainsi que leur volonté d'œuvrer afin d'instaurer des relations internationales équilibrées, pacifiques et démocratiques ».

Noël Ndong

SOUDAN

14 milliards de dollars de dette annulée

Le Soudan a obtenu l'annulation de 14,1 milliards de dollars de sa dette envers ses créanciers du club de Paris, a indiqué le ministère soudanais des Finances dans un communiqué publié le 16 juillet.

Pour se débarrasser du fardeau de sa dette, afin de financer son développement, le Soudan bénéficie depuis la fin du mois de juin de l'initiative PPTE du FMI et de la Banque mondiale. Le gouvernement espère désormais voir 90% de la dette extérieure annulée par les créanciers d'ici à la fin de l'initiative.

Selon les autorités, ce montant représente 60% de la dette totale du pays envers les membres du Club de Paris, estimée à 23,5 milliards de dollars. Le reste de la dette a été rééchelonné, conformément aux conclusions issues des négociations qui ont eu lieu entre le Soudan et ses créanciers.

Fin juin, le Soudan avait atteint le point de décision de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) de la Banque mondiale et du FMI après un long processus engagé par les autorités de transition pour réintégrer le système financier international suite à des décennies d'exclusion.

Conduites par le Premier ministre Abdalla Hamdok, les réformes du gouvernement en place ont permis de solder les arriérés de l'Etat soudanais envers ses principaux bailleurs de fonds multilatéraux, une des conditions nécessaires pour permettre au pays est-africain de bénéficier de l'initiative. Celle-ci, à laquelle seront ancrés d'autres programmes d'allègement de la dette devrait permettre de réduire la dette extérieure totale du Soudan de 90%, soit 50 milliards de dollars sur un total de 56,2 milliards de dollars, selon le FMI. « Les pays du Club de Paris ont salué les réformes économiques nécessaires mises en œuvre par le gouvernement soudanais pour arrêter la détérioration économique continue et les coûts économiques et sociaux de ces réformes pour le peuple soudanais. Ils ont également reconnu l'importance des réformes économiques de base pour fournir les bases nécessaires pour les plans de développement nationaux et la réduction de la pauvreté, et [...] ont confirmé leur intention d'annuler 100% de leurs créances restantes une fois le point d'achèvement PPTE atteint », a indiqué sur twitter le ministère des Finances.

Il sied de souligner que l'accord signé avec les créanciers du Club de Paris prévoit qu'aucun remboursement de dette ne sera effectué par Khartoum, au cours de la période de mise en œuvre de l'initiative PPTE. Hormis les pays membres du Club de Paris, le pays est également endetté envers le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Chine, l'Inde et les Emirats arabes unis. Cette dette était estimée à 29,9 milliards de dollars à la fin 2020.

Josiane Mambou Loukoula

1927-2021

L'armée chinoise au service de la préservation de la paix mondiale

Le 1^{er} août 2021 marquera le 94^e anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de libération de Chine (APLC).

Aujourd'hui, la société humaine est confrontée à de multiples défis résultant de la conjoncture caractérisée par le chevauchement entre le changement du monde et une pandémie jamais connue depuis un siècle. Les pays du monde vivent dans une communauté de destin partageant bonheur et malheur. Un tel contexte exige qu'ils coopèrent les uns avec les autres pour apporter une réponse commune à ces défis. L'armée chinoise, par ses actions concrètes, est en train de promouvoir la construction d'une Communauté de destin pour l'Humanité, de fournir des biens internationaux de sécurité publique à la communauté internationale et de servir par divers moyens les intérêts des peuples de tous les pays du monde.

Sur la coopération dans la lutte contre la Covid-19, l'APLC a pris des mesures affirmatives pour mettre en œuvre la déclaration du président Xi Jinping visant à faire du vaccin chinois contre la Covid-19 un bien public mondial. En avril dernier, la Chine, malgré la forte demande de vaccination par sa propre population et le nombre insuffisant de vaccins disponibles, a mobilisé des ressources spéciales pour faire un don d'une quantité considérable de vaccins à l'endroit de l'armée congolaise, une deuxième aide après un lot de matériels contre la Covid-19 livré en 2020.

Ces vaccins bien acheminés et remis font du Congo l'un des premiers pays africains à avoir reçu le don de vaccins venant de l'armée chinoise.

Sur les opérations de maintien de la paix, après la récente éruption du volcan Nyiragongo en RDC, le 24^e contingent chinois de la Monusco se bat continuellement à grand risque sécuritaire. Il a effectué des réparations d'urgence du réseau routier, une bouée de sauvetage pour assurer le déplacement des sinistrés, ce qui a garanti le passage de plus de 1 800 véhicules. À l'heure actuelle, il continue à effectuer des tâches telles que le nettoyage des roches volcaniques et la construction de camps de réfugiés. Les 413 casques bleus du 8^e contingent chinois de la force de maintien de la paix au Mali ont été décorés de la médaille d'honneur de la paix par les Nations unies pour l'excellent travail qu'ils ont accompli, allant de la garde aux patrouilles armées en passant par les tâches d'ingénierie et les services médicaux.

Quant à l'escorte dans les eaux de la Corne de l'Afrique, la 37^e flotte d'escorte de la marine chinoise, depuis sa levée d'ancre pour le golfe d'Aden et les eaux somaliennes le 16 janvier 2021, a mené à bien les missions d'escorte de 64 navires chinois et étrangers en 40 lots. Elle est sur le chemin de retour après la rotation avec la 38^e flotte dans les eaux occidentales du golfe d'Aden au début de ce mois.

Nous persévérons dans la voie du dé-

veloppement pacifique, poursuivrons résolument une politique de défense nationale défensive et une stratégie militaire de défense active. Le développement militaire de la Chine, qui ne cherche qu'à sauvegarder la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement de la Chine, ne vise aucun pays et ne constituera une menace pour aucun pays. Le développement et la construction d'armes et d'équipements chinois, en adhérant toujours aux principes d'indépendance, d'autonomie et d'innovation indépendante, s'appuie principalement sur ses propres forces pour la recherche et la production. En marchant vers le monde, l'armée chinoise apporte au monde la sécurité plutôt que des menaces, des opportunités plutôt que des défis. En tant que force puissante de maintien de la paix mondiale depuis toujours, l'armée chinoise effectuée, durant ces dernières années, de plus en plus de missions militaires à l'étranger dans le cadre du maintien de la paix, l'escorte et le secours en cas de catastrophe, pour honorer son engagement d'une grande puissance et remplir ses obligations internationales par des actions concrètes.

L'APLC est l'armée populaire sous la direction du Parti communiste chinois. Maintenir la direction absolue du Parti constitue son âme immuable. Les forces armées de la République populaire de Chine appartiennent au peuple. Créée et dirigée par le Parti communiste chinois, l'APLC reste fidèle à l'objectif de sa fondation de servir le peuple de

tout cœur, de faire de grands sacrifices pour réaliser l'indépendance nationale et la libération du peuple, d'apporter des contributions exceptionnelles dans la construction économique, la réponse aux catastrophes naturelles majeures et la protection de la vie et des biens du peuple.

Il n'y a qu'une seule Chine dans le monde, et Taïwan fait partie intégrante de la Chine. Toute tentative visant à l'indépendance de Taïwan qui essaie de se renforcer avec l'aide des forces étrangères, qui résiste à la réunification avec l'appui de la force militaire, ou toute force extérieure anti-chinoise qui tente d'« utiliser Taïwan pour contrôler la Chine » et diviser la Chine, ne finira que par devenir l'impasse absolue.

Dans l'avenir, tout en sauvegardant fermement la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement de la Chine, l'armée chinoise pratiquera loyalement l'initiative de la Communauté de destin pour l'Humanité, soutiendra fermement les buts et principes de la Charte des Nations unies, mènera activement la coopération en matière de sécurité avec des pays africains dont le Congo et d'autres pays du monde, fournira en temps opportun des biens internationaux de sécurité publique, sera toujours prête à construire la paix mondiale, à contribuer au développement planétaire et à sauvegarder l'ordre international.

Ambassade de la République populaire de Chine en République du Congo

HUMANITAIRE

L'ONU cherche à aider 160 millions de personnes

L'Organisation des Nations unies(ONU) et leurs partenaires espèrent fournir une aide à 160 millions de personnes cette année.

Il s'agit du « chiffre le plus élevé », a souligné la vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, lors d'un débat du Conseil de sécurité portant sur la protection des civils et la préservation de l'espace humanitaire et présidé par le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian. La France occupe la présidence tournante du Conseil de sécurité en juillet.

Amina Mohammed qui s'exprimait au nom du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a exhorté le Conseil de sécurité « à prendre des mesures fortes et immédiates » pour soutenir les « nombreuses résolutions » que l'organe onusien a adopté pour assurer la protection des civils, des travailleurs humanitaires et de la santé, ainsi que de l'espace humanitaire.

« Partout dans le monde, les incidents de sécurité affectant les organisations humanitaires ont décuplé depuis 2001 », a dit la vice-secrétaire

générale. « Ces incidents comprennent des fusillades, des agressions corporelles et sexuelles, des enlèvements et des raids », a-t-elle précisé.

Parallèlement, l'ONU souligne qu'il devient de plus en plus difficile de fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin, comme l'ont montré les récentes crises dans la région éthiopienne du Tigré, en Afghanistan ou au Yémen.

« Nos agences humanitaires négocient souvent avec des gouvernements ou des parties au conflit qui sapent ou rejettent complètement leur travail », a déploré Amina Mohammed. « Nous ne connaissons que trop bien les nombreuses stratégies qu'ils utilisent, des restrictions sur les mouvements du personnel et des fournitures humanitaires aux longues procédures pour délivrer des visas et autorisations douanières, en passant par les retards aux points de contrôle et les taxes et redevances élevées

prélevées sur les fournitures humanitaires ».

L'ONU a appelé les gouvernements à créer des systèmes permettant de « soutenir l'aide plutôt que de la bloquer ». Si les Etats doivent prendre des mesures pour lutter contre le terrorisme, ils doivent également s'assurer que leurs efforts dans ce domaine ne sapent pas les opérations humanitaires.

Préserver l'espace humanitaire

Pour le secrétariat de l'ONU, les États membres de l'Organisation et le Conseil de sécurité ont la responsabilité de : faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin aux attaques contre le personnel et les biens humanitaires ; assurer et promouvoir le respect du droit international humanitaire et demander des comptes pour les violations graves, conformément aux nombreuses résolutions sur la protection des civils, les soins médicaux et le personnel humanitaire et des

Nations unies.

Le chef de l'ONU voit quatre grands domaines d'actions : utiliser les outils disponibles pour favoriser un plus grand respect du droit international humanitaire ; enquêter et établir les responsabilités sur les attaques contre les travailleurs humanitaires, afin qu'elles ne se reproduisent plus ; protéger la capacité des organisations humanitaires à s'engager avec toutes les parties au conflit, y compris les groupes armés non étatiques et s'assurer que les mesures de lutte contre le terrorisme comprennent des dispositions claires pour préserver l'espace humanitaire, minimiser l'impact sur les opérations humanitaires et garantir que le personnel humanitaire et de santé ne soit pas puni pour avoir fait son travail. « Préserver l'espace humanitaire exige également de ne pas brouiller les frontières entre les opérations militaires, les objectifs politiques et les efforts humanitaires »,

a souligné Mme Mohammed. « Le respect des principes de l'action humanitaire – humanité, impartialité, neutralité et indépendance – est essentiel pour instaurer la confiance avec les groupes armés politiques, militaires, de sécurité, non étatiques et autres », a-t-elle ajouté.

Notons que la plupart du travail sur la protection de l'espace humanitaire est effectué par des travailleurs humanitaires sur le terrain- en dialogue avec les parties en conflit, les gouvernements et les communautés affectées.

Reconnaissant les énormes défis auxquels sont confrontées les agences humanitaires, le secrétaire général de l'ONU a demandé à son nouveau chef des affaires humanitaires, Martin Griffiths, de nommer un conseiller spécial sur la préservation de l'espace et l'accès humanitaires, ainsi que de renforcer les négociations humanitaires dans ce contexte.

Josiane Mambou Loukoul

NATIONS UNIES

Le Conseil de sécurité insiste sur des élections libres en Libye

Pour rendre les élections présidentielle et législatives libres crédibles, le 24 décembre en terre libyenne, le Conseil de sécurité des Nations unies a exprimé son soutien aux autorités de transition, sous la présidence tournante de la France.

La réunion était présidée par le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian. Les 15 membres ont insisté « sur l'importance d'élections présidentielle et législatives libres, équitables, régulières et crédibles », après une mise en place des dispositions « vi-

« postes souverains ».

Le Conseil de sécurité a souligné la nécessité d'un processus de réconciliation nationale global et inclusif, avec l'appui de l'Union africaine (UA) et des organisations régionales, notamment la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne.

mobilisation et la réintégration des groupes armés et de tous les acteurs non étatiques, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies en Libye, Jan Kubis, s'est inquiété des risques de retour en arrière, estimant que des intérêts institutionnels, politiques et individuels font obstacle à la finalisation du cadre juridique nécessaire à la tenue des élections de décembre. Il a exprimé sa préoccupation face aux conséquences de l'impasse politique et électorale. Si cette impasse n'est pas rapidement résolue, elle pourrait inverser la dynamique positive observée, il y a quelques mois, selon lui. L'envoyé de l'ONU a fait part de ses inquiétudes quant à l'unité des représentants des parties adverses au sein de la Commission militaire conjointe libyenne 5+5, craignant que l'accord ne s'effondre si le blocage du processus politique persiste.

Noël Ndong

ELECTRICITÉ

La demande mondiale devrait augmenter d'ici à 2022

Après une baisse due à celle de l'activité économique en 2020, la demande électrique renoue avec la croissance cette année. Portée par la demande en Asie-Pacifique, elle induira également une hausse des émissions de gaz à effet de serre.

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la demande d'électricité qui a diminué d'environ 1% en 2020 devrait augmenter de 5% cette année et de 4% en 2022. La majorité de cette croissance sera tirée par la région Asie-Pacifique avec plus de la moitié de la croissance mondiale en 2022 qui se produira en Chine. L'Inde représentera 9% de la croissance mondiale.

Le rapport de l'AIE indique que la production d'électricité renouvelable continue de croître fortement, mais ne parvient pas à suivre la croissance de la demande. Après une augmentation de 7% en 2020, l'AIE prévoit que la production d'électricité renouvelable augmentera de 8% en 2021 et de plus de 6% en 2022. Malgré ces augmentations, les énergies renouvelables ne seraient en mesure de répondre qu'à la moitié de la croissance prévue de la demande mondiale en 2021 et 2022. Le rapport de l'AIE prévoit également une augmentation de 1% pour l'énergie nucléaire en 2021 et de 2% en 2022. Quant à l'énergie fossile, elle assurera 45% de la demande supplémentaire cette année et 40% en 2022. La production à base de charbon qui a diminué de 4,6% en 2020 augmentera de près de 5% cette année et de 3% en 2022. La production du gaz augmentera de 1% cette année et de près de 2% en 2022. Par ailleurs, les émissions de dioxyde de carbone du secteur de l'électricité devraient augmenter cette année et l'année prochaine. En 2021, elles augmenteront de 3,5% et de 2,5% en 2022. Selon l'agence, des actions politiques plus fortes sont nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone liées au changement climatique.

Selon la prévision « zéro émission nette en 2050 » de l'AIE, près des trois quarts des réductions d'émissions entre 2020 et 2025 se produiront dans le secteur de l'électricité, où les émissions diminuent en moyenne de 4,4% par an. Pour parvenir à cette baisse, l'agence suggère une baisse de la production d'électricité à partir du charbon de plus de 6% par an. Cette dernière devrait être partiellement remplacée par le gaz.

J.M.L.

« ...Assurer la participation pleine, égale et effective des femmes et l'inclusion des jeunes »

sant à assurer la participation pleine, égale et effective des femmes et l'inclusion des jeunes». Le Conseil a également rappelé l'importance de l'unification des institutions libyennes, une bonne gouvernance et l'amélioration des résultats économiques, notamment au moyen d'un accord rapide sur un budget unifié, ainsi que sur la question des

S'agissant de la sécurité, le Conseil a invité tous les Etats membres, toutes les parties libyennes et l'ensemble des acteurs impliqués à respecter et à appuyer l'application de l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre 2020, notamment le retrait de l'ensemble des forces étrangères et des mercenaires. Il a aussi appelé à la planification du désarmement, la dé-

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, Tchibota remporte la Super Coupe au détriment de Mazikou et Nzila

Ludogorets a remporté la Super Coupe de Bulgarie face au CSKA Sofia (4-0). Trois Congolais ont participé à la rencontre, mais un seul a soulevé le trophée

Pour ce premier match officiel de la saison bulgare, Ludogorets, nonuple champion de Bulgarie, a encore, et déjà, montré sa supériorité face au CSKA Sofia, vainqueur de la Coupe nationale 2021 et principal rival annoncé.

Au coup d'envoi, Bradley Mazikou était titulaire, tandis que Junior Nzila et Mavis Tchibota ont pris place sur le banc.

Après un premier but légitimement refusé au club de Razgrad, Ludogorets a marqué deux buts aux 28e et 41e sur deux remises lumineuses de Kiril Kespodov.

Malgré l'entrée en jeu de Junior Nzila dans l'entrejeu à la pause, le CSKA encaissait un troisième but trop rapidement (49e) sur un mauvais dégagement de son gardien, bien exploité par Kespodov. Entré à la 78e, Mavis Tchibota a participé au probant succès de son équipe : sur un dégagement de sa défense, l'international congolais, de la tête, lance Kespodov, à la limite du hors-jeu. Le Bulgare résiste au retour de la défense et remet en retrait pour le Congolais qui conclut du gauche (4-0, 84e).

Annoncé sur le départ, mais encore décisif (après sa passe décisive au tour préliminaire de la Ligue des champions), Mavis Tchibota continue de remplir son armoire à trophées : son quatrième après les titres de champions 2020 et 2021 et la Super Coupe 2019.

Roumanie, 1re journée,**1re division**

Sans Yves Pambou Loembet, absent du groupe, Gaz Metan Medias débute sa saison par un succès face au CS Dacia Mioveni (1-0).

Russie, 2e journée, 2e division

Après sa victoire de la première journée, à Akron, le SKA-Energiya prend un point à Neftekhimik (0-0). Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire dans l'axe de la défense à trois du club de Khabarovsk.

Sixième avec 4 points, le SKA-Energiya enchaînera encore deux déplacements consécutifs, chez le Rotor Volgograd puis à KamAZ, avant de jouer cinq matches à domicile.

Rappelons que Khabarovsk est situé à l'est du pays, à plus de 8000 kilomètres de Moscou.

Slovénie, 1re journée, 1re division
Remplaçant, Antoine Makoumbou est entré à la 66e lors de la victoire du Tabor Sezana à Mura (3-0). Le score était déjà acquis.

Allemagne

Le VfL Bochum bat le Borussia Dortmund lors de la Coupe de la tradition (3-1). Remplaçant, Sylvester Ganvoula est entré à la pause, alors que le score était vierge.

Passeur décisif pour Novotny à



Avec un but et une assistance, Sylvester Ganvoula est le principal artisan du succès de Bochum face à Dortmund (DR)

la 66e, l'international congolais a doublé le score à la 68e, de la tête sur corner. Une victoire de prestige pour le promu face à une équipe du BVB certes rajeunie, mais qui comptait dans ses rangs Reus, Papadopoulos, Dahoud ou encore Pasalic.

Angleterre

Remplaçant au coup d'envoi, Brice Samba est entré à la pause lors de la victoire de Nottingham face à Port-Vale (0-2). L'ancien Marseillais sera en concurrence avec l'Américain Horvarth, transfuge du FC Bruges, et de l'Anglais Smith, formé au club.

De retour de son prêt, inabouti, à Middlesbrough, Dylan Bahamboula était titulaire lors de la défaite de Oldham face à Wigan (1-2). Remplacé à la pause, alors que le score était acquis.

Christopher Missilou et Newport County s'inclinent face à Swansea (0-5).**Belgique**

De retour d'une longue convalescence, après son opération du genou en mars, le milieu offensif franco-congolais participe au stage messin à Tegelen, au Pays-Bas.

Il n'est pas entré en jeu lors du match nul entre Metz et Seraing (1-1). En revanche, Morgan Poaty a joué 62 minutes sur le flanc gauche de la défense belge. En raison d'un cas positif au sein du Cerce de Bruges, les matches de préparation face à Sion et Strasbourg ont été reportés. Sena Miangué et ses coéquipiers débiteront leur saison samedi prochain par un déplacement chez le Beerschot Wilrijk.

Guy Mbenza n'était pas dans le groupe du Royal Antwerp, auteur du nul face à Monaco (1-1).

Espagne

Sans Amour Loussoukou, absent du groupe, Aguilas s'incline face à Murcia (0-1).

Italie

Gabriel Charpentier est entré en jeu lors du carton du Genoa face aux amateurs du FC Stubai (5-0). Suisse

Lugano tient en échec le champion d'Italie, l'Inter (2-2). Remplaçant, Kévin Monziano est entré à la 78e.

Croatie, 1re journée, 1re division

De retour à la compétition après plus de huit mois d'absence (opération du genou), Merveil Ndockyt était remplaçant lors de la réception de Sibbenik.

Lancé à la 80e, alors qu'Osijek menait 1-0, il initie le second but à la 90e et obtient le penalty du 3-0 à la 95e.

Osijek l'emporte 3-0 et Merveil Ndockyt signe son retour.

Suède, 12e journée, 2e division
Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors du déplacement d'Helsingborg à Vasteras, dont il a porté les couleurs durant deux saisons. Remplacé à la 87e alors que les visiteurs menaient déjà 4-0.

Score final. Helsingborg est 7e avec 18 points, soit 2 longueurs de retard sur le podium et 8 sur le leader, Landskrona.

Les résultats des matches amicaux en France

Fernand Mayembo était forfait lors du match amical inédit (deux fois une heure avec remise à zéro du score à la pause) entre Le Havre et Lens (2-2 puis 2-2). Nolan Mbemba a joué le premier match au poste de latéral droit. Il est ensuite entré à la 31e lors de la seconde manche, au même poste.

Dylan Saint-Louis était titulaire, samedi, lors du succès de Troyes face à Dijon (1-2).

Bevic Moussiti Oko a débuté la rencontre perdue par Ajaccio face à Nîmes (0-1).

Beni Makouana est entré à la 60e lors du match perdu par Montpellier face à Clermont (2-3).

Caen a disputé la finale du tournoi Emiliano Sala qui opposait à Orléans les clubs français dans lesquels a évolué l'attaquant argentin, disparu dans un accident d'avion le 29 janvier 2019.

En finale, les Normands se sont

incliner face à Bordeaux (1-2). Jason Ngouabi, laissé au repos samedi, a joué toute la rencontre dans l'axe, alors que Prince Oniangue était ménagé.

La veille, l'ancien capitaine des Diables rouges était titulaire en défense centrale lors du succès de Caen face aux Canaris.

Dans les rangs nantais, Yannis Mbemba a disputé la première période.

Le jeune défenseur formé au club a ensuite débuté le match face à Niort, dimanche. Sorti à la pause, il est revenu sur le pré à la 84e. Mais n'a pu empêcher la défaite nantaise face aux Chamois (1-0). Bryan Passi n'est pas apparu lors de ce tournoi amical.

Warren Bondo était titulaire lors du match nul de Nancy face à Guingamp (2-2).

Loris Mouyokolo était titulaire lors de la victoire de Lorient face à Brest (3-2). Remplacé à la pause, alors que les Merlus menaient 3-1.

Warren Tchimbembé n'a pas joué lors du match nul de Metz face à Seraing (1-1).

Monaco alignait une défense centrale formée au club, avec Chrislain Matsima et Badiashile, lors du match nul face à Antwerp (0-0). Une rencontre qui s'est jouée sans Guy Mbenza, sur le départ.

L'US Orléans bat Auxerre 3-1. Fred Dembi n'a pas joué. En revanche, Delvin Ndinga, qui s'entraîne avec son ancien club depuis une semaine, est entré en fin de rencontre.

Herman Moussaki était aligné au coup d'envoi du match perdu par l'US Boulogne-sur-Mer face à Dunkerque (0-1). Remplacé à la pause par Cédric Odzoumo.

Adailson Malanda est entré à la 71e lors du revers de Rodez face à Toulouse (0-2).

Daniel Moutala était titulaire lors de la défaite de Blois face à Romorantin (0-1).

Kévin Mingoua, transfuge de Poitiers, était titulaire lors de la victoire de Bergerac sur le Stade Montois (3-1).

Transferts : Prince Ibara rejoint la I-League et le FC Bengaluru

Après l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe, Prince Ibara va découvrir le sous-continent indien : l'international congolais s'est en effet engagé pour deux ans en faveur du FC Bengaluru

Non conservé par le Beerschot Wilrijk après deux prêts au Nef-tchi Bakou puis à la Berrichonne de Châteauroux, Prince Ibara a mis le cap sur l'Inde et son championnat professionnel.

L'international congolais (2 buts en 7 sélections) a signé un bail de deux ans avec le FC Bengaluru, 6e de l'édition 2021 de l'Indian Super League, dite, I-League.

Le club, situé dans la ville de Bangalore, capitale de l'Etat du Karnataka, dans le sud du pays, peut se targuer d'un CV assez reluisant avec un titre de champion en 2019, une seconde place en 2017-2018 et une finale de l'AFC (l'équivalent de la Ligue Europa) en 2016.

Les réseaux sociaux, rarement tendres avec le grand (1m94) attaquant, ont accueilli la nouvelle avec ironie, voire moqueries. Reste désormais à savoir ce qu'en pensera le sélectionneur Paul Put.

Ces dernières années, des joueurs africains y ont brillé, à l'image des Nigériens Odafe Onyeka Okolie et Ranti Martins Soley et du Camerounais Asser Pierrick Dipanda, plusieurs fois couronnés du titre de meilleur buteur.

Rappelons que Prince Ibara, après son départ du Congo, a joué au Gabon (FC Pélican), en Tunisie (CA Bizertin), au Qatar (Al-Wakrah); en Algérie (US Alger), en Belgique (Beerschot), en Azerbaïdjan (Nef-tchi) et en France (Châteauroux).

Transferts : Morgan Poaty au FC Seraing...en attendant Guy Mbenza ?

Morgan Poaty a signé un contrat de 2 ans en faveur du FC Seraing, promu en Jupiler League. Guy Mbenza pourrait le rejoindre. Annoncé du côté de Châteauroux, Morgan Poaty va finalement poursuivre sa carrière en première division belge, au FC Seraing. Le latéral gauche de 25 ans a signé un contrat de 2 ans, plus une année en option, avec le promu.

L'ancien Montpelliérain a disputé son premier match lors de l'opposition amicale face au FC Metz (1-1). Titulaire, il a été remplacé à la 62e.

A la relance après deux passages décevants à Troyes puis Guingamp (19 et 21 matches joués), Poaty va donc essayer de relancer une carrière qui tourne au ralenti chez les Metallos.

Celui qui a plusieurs fois décliné les sollicitations des Diables rouges, pourrait rapidement être rejoint à Seraing par un international congolais : Guy Mbenza dont le prêt par le Royal Antwerp devrait être rapidement annoncé.

Camille Delourme

CROISSANCE

Pas de reprise économique pour la RDC en 2021

La République démocratique du Congo (RDC) fera partie des soixante-quatorze pays admissibles à emprunter à l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale (BM) qui n'afficheront aucun signe de reprise mondiale cette année. Il s'agit, note la BM, des pays qui représentent environ la moitié des habitants de la planète ayant moins de 1,90 dollar par jour pour vivre. En 2021, leur taux de croissance sera le plus faible depuis vingt ans.

Dans le document de la BM publié le 19 juillet, les experts annoncent une économie mondiale en plein essor sauf dans les pays IDA. Au total, plus de soixante-dix pays sont classés dans cette catégorie par l'institution financière internationale. Leur point commun est le niveau assez élevés de pauvreté. Une fois éligibles, ces pays non solvables pour emprunter auprès de la BM sont admis à bénéficier des ressources de l'IDA et même de la Bird. En Afrique, outre la RDC, les autres pays afri-

cains concernés sont notamment le Congo Brazzaville, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Ouganda et le Rwanda. Au total, ils sont une quarantaine de pays africains éligibles pour recevoir des ressources de l'IDA. Mais que dit le document de la BM ? D'abord, il y a l'annonce d'une reprise de l'économie mondiale avec un PIB culminant à 5,6 % un an seulement après le déclenchement de la récession la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce ralentissement de l'économie est

le fruit de la crise sanitaire à coronavirus. Des signes de reprise mondiale se feront ressentir principalement dans les pays avancés. « Le taux de croissance des pays avancés atteindra probablement 5,4 % — soit un niveau sans précédent depuis près de 50 ans — grâce à la rapidité des mesures de vaccination et au soutien exceptionnel apporté par les politiques budgétaires et monétaires depuis le début de la pandémie ». A ce rythme, il n'est pas exclu que le revenu par habitant

retrouve son niveau d'antan en 2020.

Par contre, le sort de la moitié de la planète reste incertain. « En 2021, leur taux de croissance sera le plus faible depuis 20 ans (abstraction faite de l'année 2020), ce qui aura pour effet d'éliminer des progrès accomplis dans le cadre de la lutte de la pauvreté des années durant. Pour eux, les dommages ne seront pas rapidement réparés ». Pour la BM, il faut craindre que le quart de leurs habitants continuent de se retrouver

en dessous du seuil de pauvreté internationale en 2030. Entre-temps, la covid-19 fait des ravages dans les pays les plus pauvres, avec une accélération des décès de femmes et d'enfants. D'où l'espoir que suscite le sommet des chefs d'État des pays africains à Abidjan, Côte d'Ivoire, pour une reconstitution accélérée et substantielle des ressources IDA. L'objectif est d'arriver à financer une reprise résiliente après la covid-19. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

INONDATION À LIÈGE

Thierry Michel perd plus de quarante ans de labeur

Les Films de la passerelle, la maison de production du réalisateur belge n'a pas été épargnée par les pluies diluviennes des 14 et 15 juillet, les dégâts ont été énormes : plus aucune trace des coulisses des tournages, une importante documentation perdue à tout jamais.

Près de cent vingt communes ont été inondées en Belgique. Le bilan est lourd avec une trentaine de morts. A côté de ces pertes en vies humaines, il y a des dommages considérables. La montée sans précédent du niveau des cours d'eau, notamment de la Meuse, fleuve bordant Liège, a causé un véritable désastre. Les bureaux des Films de la passerelle situés à Liège en ont fait les frais. Sur TV5 Monde, le dimanche 18 juillet, Thierry Michel a reconnu avoir « perdu le fruit de plus de quarante ans de travail ».

La mort dans l'âme le réalisateur a expliqué : « Nous n'avons pas tout perdu mais tous les dossiers d'investigation, les recherches, les coulisses des tournages ». Toute la documentation envolée, c'est comme il dit « la vie des films sur papier qui n'existe plus. Tout est perdu ». En plus de tous les écrits irrecupérables, Thierry Michel signale encore : « Je n'ai plus aucune affiche de mes films. Et ceci concerne une quarantaine de films ». Dans le lot, il a cité notamment le très médiatisé film qui a fait l'actualité tout récemment encore à la suite des poursuites lancées contre le général John Numbi, à savoir « L'affaire Chebeya », mais aussi « Mobutu roi du Zaïre ». Le cinéaste déplore la situation soulignant



Liège sous les eaux après deux journées de pluies diluviennes (DR)

qu'il s'agit ici d'« un travail énorme de documentation, de recherche d'archives disparus. Je n'en ai plus aucune trace ». L'on ne peut s'empêcher d'imaginer combien cette perte importante, toute une mémoire impossible à reconstituer, doit être navrante.

Un patrimoine à reconstituer

Contacté depuis Liège par Le Courrier de Kinshasa le 19 juillet, Thierry Michel a évoqué la triste et douloureuse réalité avec un réel regret

et on le comprend. « Malheureusement, ce sont des pertes définitives à moins de retourner dans le temps, refaire les tournages réalisés depuis 45 ans ! », s'est désolé le cinéaste belge. Néanmoins, les masters, trois cent cassettes de parties, peuvent être reconstitués. En effet, Thierry Michel s'est consolé de pouvoir rétablir son patrimoine à partir « des masters qui existent en différents lieux, chez les distributeurs, à la cinémathèque, dans les télévisions ». Plus particulièrement, il a cité la

chaîne francophone où il était reçu. « TV5 a d'ailleurs une partie du patrimoine de mes films pour avoir diffusé la plupart d'entre eux », a-t-il affirmé.

Rappelons que Thierry Michel est plus connu comme cinéaste et journaliste en RDC où il a effectué de nombreux tournages. Il a à son actif plus de trente films (fictions et documentaires) réalisés pour le cinéma et la télévision dans les quatre continents, savoir Europe, Afrique, Asie et Amérique Latine. De Rio à Mogadiscio, de

Téhéran à Conakry, de Casablanca à Moscou, de Kinshasa à Bruxelles. S'étant spécialisé sur l'Afrique et la RDC, il y a produit plus de quatorze films depuis vingt-cinq ans parmi lesquels L'homme qui répare les femmes sur le Prix Nobel, le Dr Denis Mukwege. Sur la RDC, le réalisateur qui est aussi photographe a également réalisé et édité trois livres. Congo River, Katanga Business et Collection Congo-Zaïre 25 ans (Photos et textes).

Nioni Masela

VIE ASSOCIATIVE

La fondation "Éternel mon berger" lance un cri du coeur pour les orphelins

L'ONG en appelle aux hommes de bonne volonté ainsi qu'aux âmes sensibles de venir en aide aux orphelins et aux autres nécessiteux en vue de leur faciliter la vie. Pendant que les architectes et autres ingénieurs en matière de construction s'attellent à finir les travaux pour rendre le siège social de la fondation "Éternel mon berger" attrayant, la promotrice Yvette Mbuyi continue à informer sur sa vision dans la mise en action de cette œuvre philanthropique qu'elle a commencée depuis plusieurs années.

Dans cette lignée, Mme Yvette Mbuyi salue l'intervention de Mme Simone Derrien de l'orphelinat Maison de l'espoir situé dans la commune de N'djili à Kinshasa. « Elle a apporté sa contribution libre et volontaire avec sourire à la fondatrice », note-t-on. Et dans ses lignes sur la carte en broderie faite à la main de Madagascar, Mme Simone a écrit : « Que cette participation d'une orpheline, qui a eu la chance de soutiens familiaux, apporte du bien-être et du soulagement à d'autres orphelins ».

Pour donner du sens à l'acte posé, Simone Derrien a paraphrasé mère Theresa qui, répondant à une personne qui lui disait que ses actions étaient comme une goutte

d'eau dans la mer, lui a répondu que la mer était faite ou constituée de gouttes d'eau.

Émue par la promptitude avec laquelle la donatrice de cette enveloppe a posé au bénéfice des orphelins et des orphelins, Yvette Mbuyi a eu des mots justes pour remercier sa coéquipière et la rassurer que son geste combien louable de libéralité rendra heureux un orphelin et ou une orpheline en situation déplorable. Il est signalé que le président directeur général d'Oriental Geology Projects Sarl situé à Bunia, en République démocratique du Congo (RDC), Kévin Londonga, alias Kratos, participe également dans les actions de soutien à l'initiative et les efforts de Mme Yvette Mbuyi



La fondatrice de FEMBYM, Yvette Mbuyi

dans le cadre des actions Eternel Mon Berger et activités de la Fondation

Une organisation à visée internationale

La fondatrice Yvette Mbuyi et toute son équipe accélèrent les travaux sur le lieu devant abriter le siège national de cette fondation qui se veut grande et internationale. Quoi que l'adresse ne soit pas encore dévoilée pour des raisons évidentes, il est, par ailleurs, indiqué que le siège national de cette organisation est situé dans la ville province de Kinshasa, en RDC. Et la FEMB/YM ne pense pas limiter ses actions dans la capitale congolaise ou dans les provinces du Congo. Cette association dit avoir l'ambition d'intervenir partout où il y a les nécessiteux.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE

"Ma Famille en Or" vole au secours de l'orphelinat Bana ya Kivuvu

Pour célébrer l'an 1 de son existence conformément à sa vision, celle de venir en aide aux personnes vulnérables, l'ONG "Ma famille en Or" (MFOR) a fêté avec les enfants orphelins encadrés par l'orphelinat "Bana ya Kivuvu" (enfants de l'espoir) à Righini dans la commune de Lemba.

Une forte délégation de l'ONG MFOR a rendu le sourire, le 17 juillet, aux orphelins en leur apportant des vivres et non-vivres composés de farine de maïs, de haricots, de riz, de lait, de savons, d'huile végétale, de jus, de biscuits, d'habits... Après une prière très profonde dite par un enfant, la directrice générale de l'orphelinat "Bana ya Kivuvu", Hélène Alemusuey Unsindal a, sous les applaudissements, accueilli ses hôtes dans la grande joie.

Des propos laudatifs et encourageants ont témoigné la reconnaissance de la directrice générale aux membres de MFOR. « Nous bénissons l'Éternel et nous vous remercions de tout coeur pour votre générosité. Merci d'avoir pensé à nous, à l'occasion de votre premier anniversaire », a-t-elle déclaré avec sourire Et de poursuivre: " Que Dieu puisse multiplier ses faveurs envers vous, pour que vous fassiez encore plus dans l'avenir pour nous, et pour les autres enfants qui sont aussi dans une situation difficile".

Cette marque de reconnaissance de la part de la directrice générale



La direction de l'ONG Ma famille en or Photo même aussi aux prisonniers, aux femmes vulnérables".

rale de l'orphelinat à l'endroit de "dames en or" de l'ONG MFOR ne les a pas laissées insensibles. La représentante de cette ONG en France, Elysée Ntumba, en séjour à Kinshasa a souligné que le geste posé en faveur de l'orphelinat entre dans la droite ligne de la vision de MFOR qui est fondée sur des valeurs chrétiennes. C'est donc un motif de satisfaction : "Nous avons posé cet acte, à l'occasion de notre premier anniversaire pour apporter le sourire à nos enfants. A travers ce geste, nous avons tout simplement respecté la parole de Dieu. C'est pour nous un motif de satisfac-

tion, le fait d'apporter le sourire à nos enfants" Elysée Ntumba a, par ailleurs, fait remarquer que le geste de charité posé par MFOR en faveur de l'orphelinat Bana ya Kivuvu est une première action en tant qu'ONG reconnue légalement. Mais, a-t-elle indiqué, nous avons eu à mener dans le silence plusieurs actions notamment au Congo-Brazza.

L'appel aux personnes de bonne volonté

Les besoins des enfants étant colossaux, Elysée Ntumba a lancé un appel aux personnes tant physiques que morales de bonne vo-

lonté d'appuyer la vision de leur ONG pour aider ces petits anges pour qu'ils puissent vivre dans les meilleures conditions afin de favoriser leur développement intégral.

Au delà de l'assistance en biens de diverse nature à apporter aux personnes vulnérables, MFOR envisage dans l'avenir construire des hôpitaux, des centres d'encadrement pour jeunes désœuvrés, des écoles. D'où le cri du coeur d'Elysée Ntumba aux mécènes : "Nous avons besoin d'argent et de beaucoup d'autres choses pour apporter le sourire aux enfants. Pas seulement à eux,

Parti d'un simple groupe WhatsApp entre amis de l'Institut facultaire des sciences de l'informatique et de la communication (Ifasic), le groupe Ma Famille en Or s'est mué par la volonté de quinze femmes et d'un seul homme qui le compose, en une ONG légalement reconnue par l'État congolais. Ayant son siège social à Kinshasa, MFOR est représentée dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis, Canada, Ecosse, Tchad, Congo-Brazza.

Blandine Lusimana

CNOSC

L'assemblée générale électorale en novembre prochain

Le Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) procédera au renouvellement de ses instances dirigeantes au mois de novembre prochain. La décision a été prise lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 17 juillet à Brazzaville.

Les assises se sont tenues tardivement à cause de la pandémie de Covid-19 qui a marqué l'année 2020. Pendant les travaux, le CNOSC a adopté son programme d'activités qui prévoit la tenue de l'assemblée générale annuelle et électorale en novembre prochain. Parmi les activités phares à réaliser figurent le deuxième module du cours pour dirigeants sportifs ainsi que le séminaire de l'élite dirigeante qui se tiendra dans quelques semaines.

Raymond Ibata, président du CNOSC, a invité les dirigeants du sport congolais sans exception à y participer d'autant plus que le comité olympique a décidé de mettre un accent particulier sur la formation des cadres du CNOSC et de la Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport.

Dans la projection de l'olympiade 2021-2024, le CNOSC entend tout mettre en œuvre pour optimiser la performance des athlètes. Des propositions des stratégies qui devraient être traduites en programme par le futur comité exé-



Les participants à l'assemblée générale annuelle du CNOSC/Adiac

cutif ont été développées. Le document y relatif propose, en effet, des stratégies à améliorer les performances des athlètes au cours des compétitions continentales et mondiales auxquelles ils participeront pendant l'olympiade 2021-2024.

La performance, indique le CNOSC, est un indicateur non seulement de l'effort fourni par l'athlète sur le terrain mais également suivi de la compétence de l'encadrement technique, l'enga-

gement des sponsors et l'attention des autorités en charge du sport.

Le CNOSC soutient par ailleurs que la qualification des Jeux olympiques de Paris 2024 et l'obtention des bons résultats sont au prix d'une préparation minutieuse des athlètes. « Ce paramètre constitue l'épine dorsale des activités du CNOSC. Le choix des athlètes est fondé sur les résultats obtenus aux compétitions nationales et conti-

nentales de la dernière olympiade et l'attention particulière devrait donc être accordée à l'échantillon des fédérations sportives nationales qui fournira des athlètes émergents », peut-on lire dans le communiqué final.

La formation des officiels de compétitions et des entraîneurs compte parmi les priorités des stratégies proposées pour améliorer la qualité de diverses prestations. « Les activités spéci-

fiques seront retenues pour le recentrage des associations affinitaires et des structures sous tutelle. Le développement des actions précitées qui compte sur le déploiement des ressources humaines et des atouts que possède le CNOSC pour améliorer la qualité des prestations. Des efforts seront également consentis pour enrayer les éléments susceptibles de freiner le cheminement du changement escompté », a précisé le CNOSC.

Notons qu'au cours des Jeux olympiques de Tokyo, le Congo sera représenté par trois athlètes dont une fille et un garçon en athlétisme et une fille en natation. Un effectif très réduit. « Au cours de l'année, un accent particulier a été mis sur la préparation des Jeux olympiques dont l'aboutissement a été malheureusement marqué par la non qualification de nos athlètes aux épreuves qualificatives faute de financement », a commenté le président du CNOSC.

James Golden Eloué

SALON ESCALE BANTOO

La 4^e édition prévue du 6 au 9 octobre

Ouvert aux artistes-musiciennes et à tous les genres musicaux pour des échanges et spectacles live, le salon «Escale Bantoo» se tiendra finalement du 6 au 9 octobre, à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC).

Programmé au départ pour fin juillet, la 4^e édition de l'Escale Bantoo a été repoussée du 6 au 9 octobre en raison de la pandémie de covid-19 qui s'est accentuée en RDC, pays hôte de l'événement.

Comme à son habitude de mettre en avant les talents féminins d'Afrique centrale en particulier, et tous les artistes du continent en général, le salon «Escale Bantoo» réunira une panoplie de voix, dont celles de Monie Kongo et Cilia Jules du Congo, Nicole Obele et Koretta du Cameroun, Esther Nish et Loya Champloo du Burundi, Audrey Bading et Macy Ilemu du Gabon, etc. La rencontre s'annonce très riche à cause de la diversité des genres musicaux qui y seront présentés, à savoir : l'afro-fusion; la rap; l'afrotrap; la rumba, le bikutsi, le makossa, le slam et biens d'autres.

L'association culturelle Scène d'ébène, qui pilote ce projet depuis ses débuts, rassure les participants que la programmation du salon ne connaîtra pas de changements majeurs, sinon quelques innovations et de légers réaménagements portés d'un côté sur le numérique. Ainsi, durant quatre jours, le rendez-vous favorisera les échanges et partages d'idées entre les jeunes artistes; manager; opérateurs culturels et autres professionnels de la filière musicale internationale autour des show cases, ainsi que des conférences et ateliers.

Monie Kongo et Cilia Jules attendues à Kinshasa !

Elles sont belles, jeunes et ont un tempérament doux, mais derrière

leurs facettes, se cachent deux talents aux parcours singuliers.

Avec un style world music; c'est dans les chorales et autres groupes professionnels de musique que Monie Kongo intègre l'univers de la musique. Un peu touche à tout, elle a fait du R'n'B, du reggae, de la rumba et même du zulu, avant de trouver sa voie dans les rythmes traditionnels kongo. Ses chants s'inspirent essentiellement des rites et cadences du royaume Kongo, d'où elle est originaire. Concernant sa sélection au salon «Escale Bantoo 2021», l'artiste bouillonne d'impatience de partager avec le public et autres artistes sa passion pour la réappropriation de l'identité culturelle et de la préservation du patrimoine ancestral qu'elle prône tant à travers la musique.

De son nom à l'état civil, Princilia Louboungou, Cilia Jules est une artiste compositrice et interprète congolaise, résidant à Pointe-Noire. Avec un style world music, mettant en exergue la richesse culturelle et traditionnelle du terroir, c'est depuis l'enfance qu'elle se passionne pour la musique. Mais, il aura fallu attendre des années avant de voir véritablement sa carrière décoller. Avec la sortie, l'an dernier, de son premier single en solo « Baobab », Cilia Jules se sent pousser des ailes pour la suite de sa vie artistique. Lentement mais sûrement, elle souhaite désormais marquer son empreinte tant sur le plan national qu'à l'international. Sa sélection au salon «Escale Bantoo» est un pur bonheur qui vient conforter ce rêve.

Merveille Atipo

7^e ART

Ndzobi, le nouveau film de Mike Yombi

Ndzobi, un film de 1h 15 dont l'histoire retrace les principes spirituels de la vie au village, est une autoproduction. Il a été présenté officiellement le 17 juillet à Brazzaville en présence des cinéastes congolais.

« Ndzobi » retrace l'histoire de l'acteur principal Mike Yombi qui quitte son village natal Akwa après son initiation pour aller refaire sa vie ailleurs. En effet, lors de son initiation à Akwa, Mike Yombi découvre beaucoup de mystères qu'il ignorait et qu'il n'a pu supporter. Raison pour laquelle il quitte Akwa son village natal pour aller à Kellé où il décide de s'installer et refaire sa vie. A Kellé, Mike Yombi tombe amoureux de Walé Okassi, la fille du chef du village. Malheureusement, beaucoup de conditions pires qu'à Akwa son village natal

lui sont imposées autour de cette union. Mike Yombi n'a pu non plus supporter les principes qui lui sont imposés à Kellé. « L'histoire tourne autour du mystère Ndzobi, voilà pourquoi ce film porte le titre de Ndzobi », explique Mike Yombi.

« Ndzobi » est le premier film que Mike Yombi met sur le marché. Cependant, en termes de production, « Ndzobi » est le cinquième film après : Mboka (un travail collectif) ; Sacrilège ; Ngwe ; Mbako ; puis Ndzobi qu'il vient de lancer officiellement sur le marché national.

S'agissant de la production de ce film, des exemplaires et du prix d'achat, Mike Yombi, dit : « Le pays n'ayant pas de producteurs, j'ai décidé de produire ce film moi-même. Le but étant de le faire répandre sur tout le territoire national d'abord, puis l'international ensuite. Ndzobi a été tiré à plusieurs exemplaires et le tirage continue ».

Acteur de cinéma, Mike Yombi annonce déjà les couleurs de sa prochaine production intitulée « Mon Rêve- le destin exceptionnel d'un enfant de la brousse ».

Bruno Okokana

DISTINCTION

Rholla Igwé élevé au rang d'ambassadeur culturel

Le président d'honneur de l'association sportive Ewawa « Rholla Igwe » a reçu, le week-end dernier à Pointe-Noire, les attributs du titre honorifique des mains de Médard Mbongo, président de l'ONG internationale MB production.

Depuis des années, Rholla Igwé est toujours resté aux côtés des personnes nécessiteuses. Il s'agit là d'un homme qui s'est mis au service des autres. Certes, Rholla Igwé n'a pas la prétention de soulager toutes les souffrances des Congolais qui sollicitent son soutien, mais ceux qui frappent à sa porte savent très bien qu'il est sensible à la cause des veuves, des orphelins et des malades. Cet amour qu'il a pour les autres mais également son implication dans le domaine sportif et culturel lui a valu cette élévation au rang d'ambassadeur. Le week-end dernier, il a été décoré pour ses œuvres philanthropiques par



Médard Mbongo, le président-manager de l'ONG internationale MB production. Cette distinction vise, selon Médard Mbongo, à féliciter et, surtout, l'encourager à faire beaucoup plus. « Nous avons pour habitude d'encourager à travers une cérémonie de décoration les personnes qui s'illustrent dans un domaine donné. Et Rholla Igwé remplit pleinement les critères. Nous l'avons élevé au rang d'ambassadeur », a dit Médard Mbongo. Cette activité s'est déroulée dans une ambiance bon enfant rythmée par les chants des groupes traditionnels et des chansons a cappella des dix meilleurs artistes de Pointe-Noire. Par la même occasion, un diplôme d'honneur et un calice symbolisant la victoire ont été remis aux membres de l'association sportive Rholla Igwé.

Hugues Prosper Mabonzo